

# #Covid-19 : quels impacts sur votre association ?

Sous la direction de Cécile Bazin et Jacques Malet

entourés de Marie, Jacques F, Claire, Delphine, Béatrice, Patrick, Pascal D,  
Guillaume P, Pascal L, Christian, Théo, Marion, Xavier, André, Guillaume D,  
Pierre, Roger, Bernard...

5 mai 2020



Le  
MOUVEMENT  
ASSOCIATIF



## Introduction

Cette enquête a donné lieu à plusieurs traitements tout au long de la période d'administration, notamment pour livrer les premières tendances au plus tôt et nourrir les réflexions entamées au sein des réseaux associatifs, ainsi que les échanges avec les pouvoirs publics.

Des résultats ont été exploités pour chacune des régions. La forte participation au plan national a permis de présenter des analyses très fines, selon les secteurs d'activités, les tailles d'associations, l'appartenance à un réseau...

Ils sont annoncés dans une infographie, et présentés dans un diaporama synthétique, en ligne depuis le 9 avril, sur [www.recherches-solidarites.org](http://www.recherches-solidarites.org).

**Méthodologie :** Enquête en ligne, lancée le 20 mars 2020, soit trois jours après la décision de confinement, à l'initiative du Mouvement Associatif et du réseau National des Maisons des Associations, en lien avec la Direction de la Jeunesse, de l'Education Populaire et de la Vie Associative, avec l'appui du réseau associatif Recherches & Solidarités. Les résultats, issus de 16.175 réponses, entre le 20 mars et le 7 avril 2020, ont été traités, selon la méthode des quotas, appliquée aux variables « secteur d'activité » et « budget annuel ». Ils ont fait l'objet de plusieurs publications. Les résultats complémentaires présentés ici sont issus d'une base élargie de 20 324 réponses.

## Quelques chiffres clefs :

- ⇒ **65%** des associations sont à l'arrêt, seulement **23%** parviennent à maintenir une faible activité, **90%** ont été conduites à annuler les événements qu'elles avaient prévus.
- ⇒ Pour autant, **82%** sont parvenues à maintenir des relations à distance avec leurs bénévoles, **60%** prennent des nouvelles de leurs adhérents ou de leurs bénéficiaires et **50%** parviennent à relayer les messages officiels auprès d'eux. **20%** organisent des activités de substitution à distance, pour leurs adhérents.
- ⇒ **46%** des associations sont prêtes pour des démarches citoyennes, encadrées par les autorités sanitaires et sous réserves d'une protection de leurs bénévoles.
- ⇒ **55%** redoutent des conséquences économiques, les autres sont encore dans l'inconnu. **20%** ont besoin d'une assistance et d'une protection juridique adaptée aux circonstances. **25%** n'ont pas encore connaissance des solutions financières proposées par le Gouvernement et les Collectivités.
- ⇒ Parmi les **160.000** employeurs associatifs (**1,8** million de salariés), **53%** ont recours au télétravail, **70%** ont fait une demande, au titre du chômage partiel, **32%** souhaitent une suspension des paiements courants (charges fixes), et **30%** ont moins de trois mois de trésorerie devant eux.

## **Sommaire :**

### **1. Une mobilisation exceptionnelle de toutes parts**

### **2. Impacts sur les associations : le film**

*Des effets immédiats sur le quotidien des associations*

*Fortement impactées, mais toujours actives*

*La capacité de mobilisation citoyenne*

*Un impact économique encore difficile à mesurer*

*Les besoins de soutien et d'accompagnement*

*Le cas spécifique des employeurs associatifs*

### **3. L'expression des besoins d'accompagnement**

### **4. Les associations de soutien à des publics fragiles**

*Une grande difficulté à fonctionner*

*Mais des liens forts avec les bénévoles de l'association*

*Et aussi des échanges avec les bénéficiaires*

*Une belle démarche de solidarité*

*Les impacts économiques redoutés*

*Les questions de trésorerie*

*Les besoins d'accompagnement*

*La connaissance et l'utilisation des solutions financières proposées*

## 1. Une mobilisation exceptionnelle de toutes parts

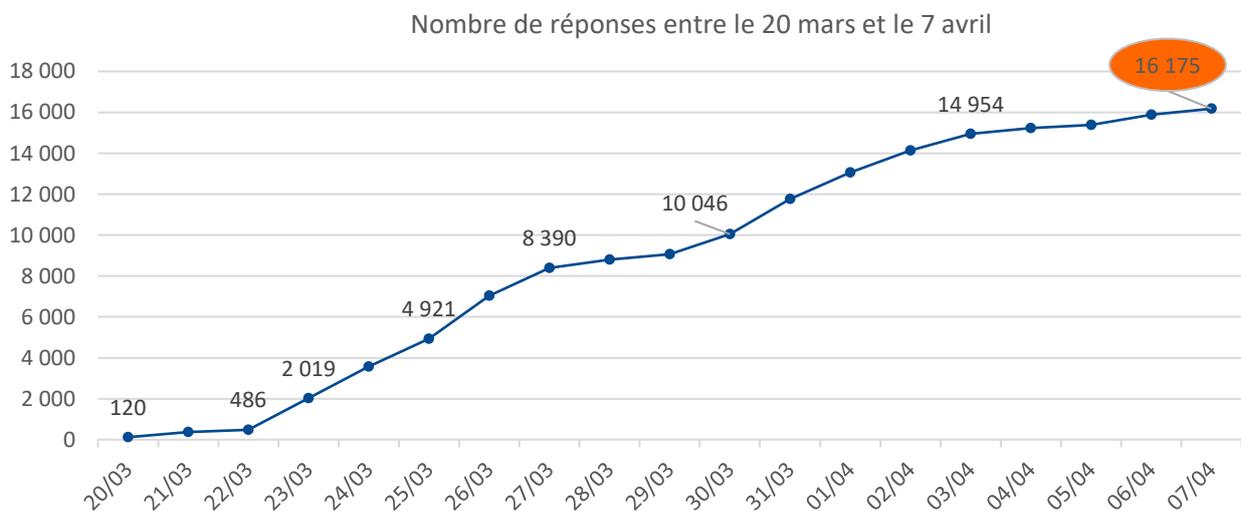
Cette démarche s'inscrit dans le dialogue instauré, à l'occasion des événements liés au COVID-19, entre les autorités publiques, notamment la direction de la Jeunesse, de l'Éducation populaire et de la Vie associative, et le Mouvement associatif, en lien avec le Réseau National des Maisons des Associations.

Dès le 20 mars, trois jours après l'entrée en vigueur du confinement, une enquête est lancée en direction des responsables associatifs, avec l'appui de Recherches & Solidarités, avec pour objectifs de :

- Leur permettre de s'exprimer sur la façon dont ils vivent la situation et tentent de s'y adapter
- Analyser les impacts humains et économiques dans les circonstances actuelles
- Préciser les moyens qui leur permettraient, à court et moyen termes, de les limiter
- Appréhender la capacité de mobilisation des acteurs associatifs en direction de leurs bénévoles, de leurs adhérents et plus généralement face à cette situation exceptionnelle

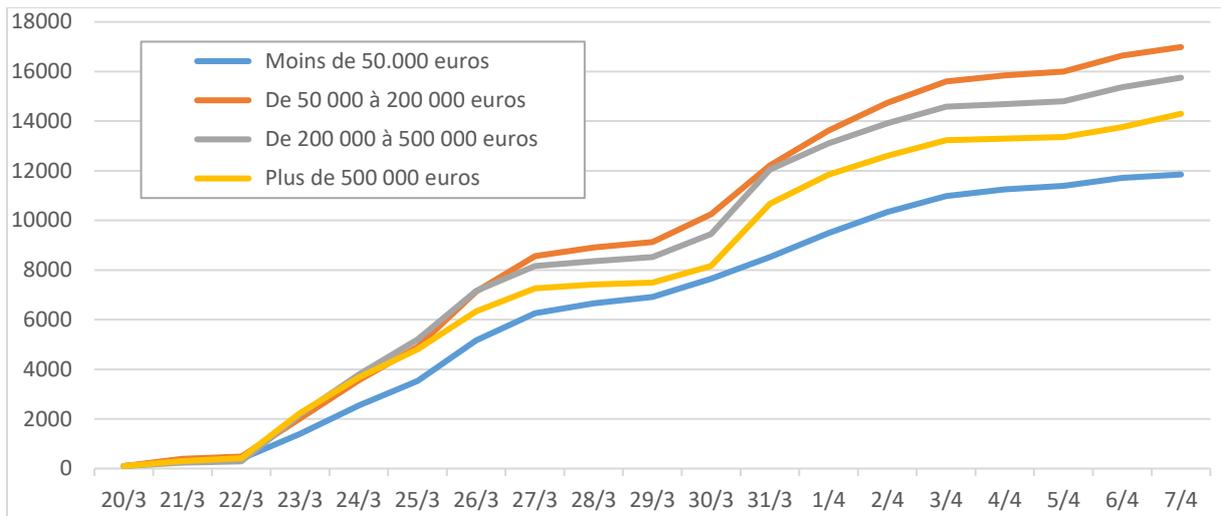
Cette forte mobilisation des partenaires à l'initiative de cette démarche a bénéficié de nombreux relais sur les réseaux sociaux, ainsi que de la part des interlocuteurs privilégiés des associations, qu'ils soient publics ou privés.

Au 7 avril, plus de 16 000 responsables associatifs se sont exprimés, soit 900 par jour en moyenne. Les acteurs eux-mêmes ont témoigné d'une très forte mobilisation autour de cette enquête. Le graphique suivant illustre la montée en puissance impressionnante des réponses.

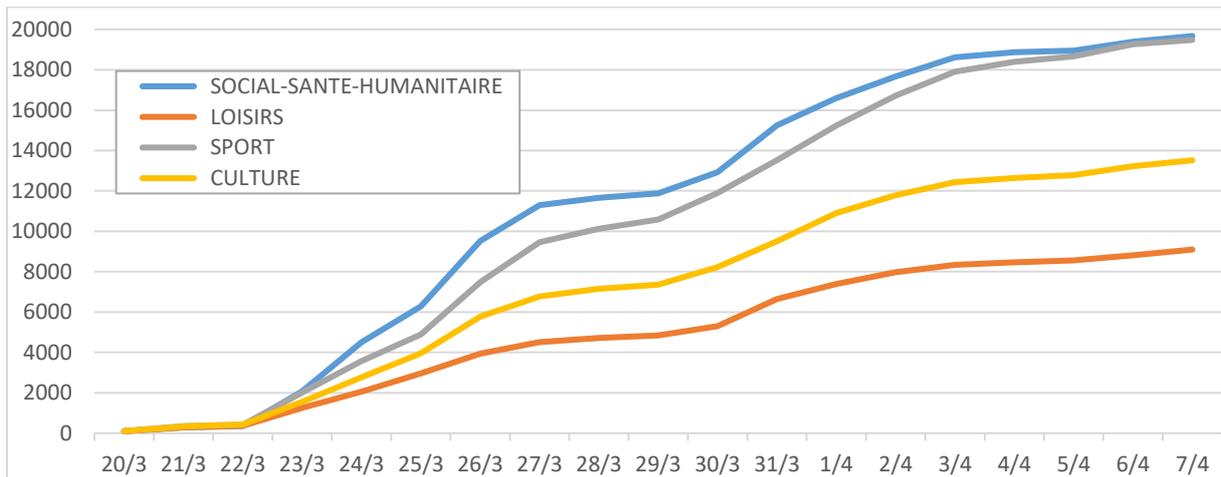


Les graphiques suivants déclinent cette mobilisation selon les caractéristiques des associations : leur tranche de budget annuel, le secteur d'activité, la présence et le nombre de salariés. Ils sont en base 100, à la date du lancement de l'enquête, le 20 mars, pour permettre d'observer les éventuelles différences entre catégories d'associations.

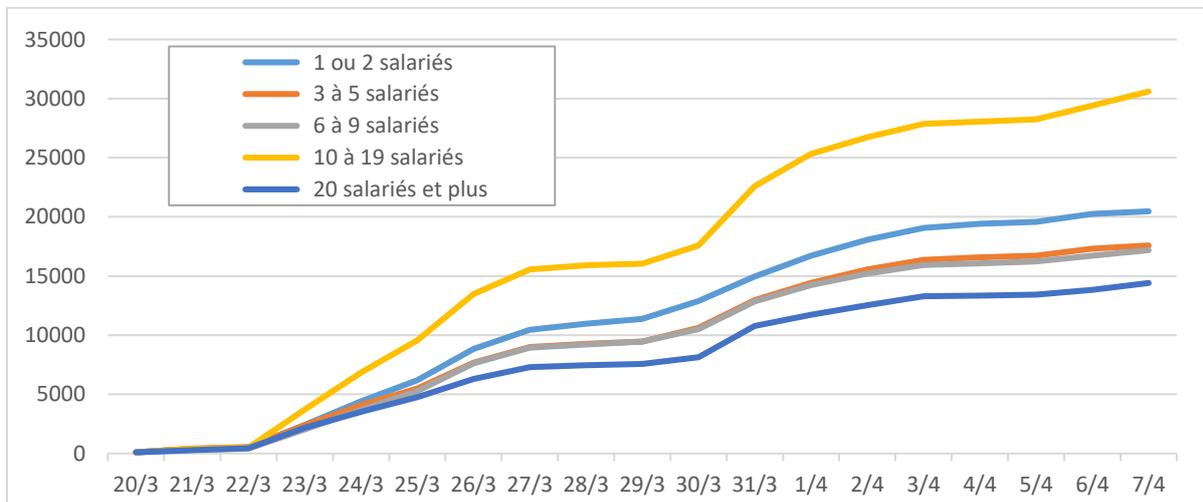
Progression des retours selon le budget (en base 100 au 20 mars)



Progression des retours selon le secteur d'activité (en base 100 au 20 mars)



Progression des retours selon la présence et le nombre de salariés (en base 100 au 20 mars)



## 2. Impacts sur les associations : le film

Dès lors que l'enquête s'est déroulée sur plus d'un mois et que le nombre des retours a permis une segmentation en séquences, les résultats ont pu être observés dans la durée. Pour cela, la précaution a été prise de traiter ces informations d'une manière constante, à partir de plus de 3.000 références pour chaque séquence, avec une pondération appuyée sur la méthode des quotas, appliquée au budget annuel et au secteur d'activité des associations.

**Précision :** Les résultats publiés, à partir de 16 175 références, ont été prolongés, au regard de toutes les séquences prises en compte, jusqu'au nombre de 20 324 réponses.

### Des effets immédiats sur le quotidien des associations

Les résultats relatifs à la première question permettent de poser le modèle qui a autorisé une observation rigoureuse.

*Aujourd'hui, quel est l'impact de la crise actuelle liée au coronavirus sur l'activité quotidienne et ordinaire de votre association ?*

	Depuis le confinement (J)					
	De J+4 à J+8	De J+8 à J+10	De J+10 à J+15	De J+15 à J+18	De J+18 à J+25	De J+25 à J+35
	T1	T2	T3	T4	T5	T6
a) Il est faible ou inexistant	6%	7%	7%	7%	6%	7%
b) Il conduit à une réduction significative de cette activité	22%	22%	23%	23%	<b>26%</b>	<b>25%</b>
c) Il conduit à une mise en sommeil momentanée	<b>67%</b>	65%	65%	64%	62%	64%
d) Il est un peu trop tôt pour le dire	4%	5%	4%	5%	5%	3%
e) Non réponse	1%	1%	1%	1%	1%	1%
Total	100%	100%	100%	100%	100%	100%

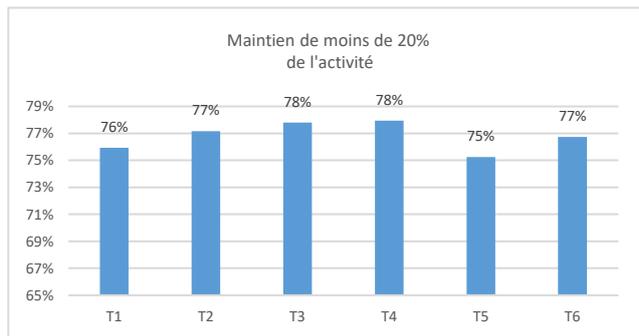
Source : Enquête LMA-Recherches & Solidarités – Base 20.324 réponses.

La proportion des associations pour lesquelles l'impact est faible ou inexistant ne varie pas, et parmi celles-ci, figurent celles qui soutiennent les personnes en difficultés, sur lesquelles nous reviendrons plus loin en présentant le traitement d'une question qui leur était dédiée.

De la même façon, les répondants estimant qu'il était trop tôt pour se prononcer sont sensiblement dans la même proportion, sauf, mais d'une manière encore non significative, au cours de la dernière séquence (3%).

L'essentiel des répondants, soit un peu moins de 90%, se situe donc dans les réponses b et c, sachant que la nuance pouvait être assez délicate à mesurer, quant à la réduction significative de l'activité ou quant à la mise en sommeil momentanée. D'une manière générale, les deux premières séquences montrent une plus forte mise en sommeil et une plus faible réduction significative d'activité. Un glissement semble se produire, au cours des deux dernières séquences, au profit de cette réduction significative d'activité, comme une très légère reprise, en quelque sorte.

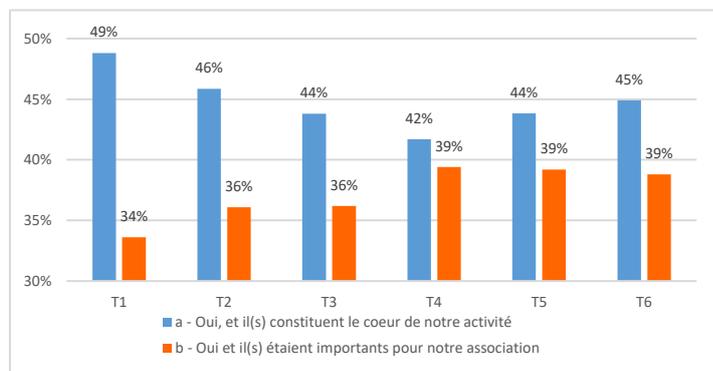
La deuxième question était la suivante : *Pour aller plus loin, quelle proportion de cette activité êtes-vous en mesure de maintenir pour le moment ?* Seulement 5% des répondants étaient en mesure d'afficher une activité supérieure à 80%, au regard du fonctionnement de l'association. Et plus des



trois-quarts des responsables associatifs estiment, sans variation significative au fil des séquences, que cette activité ne dépasse pas 20%. Pour 3% des répondants, cette estimation n'est pas possible. On voit donc une claire correspondance, entre les situations de mise en sommeil momentanée et les réductions significatives d'activités, mesurées à la question 1, et ce constat

quantitatif. Naturellement, des variations importantes interviennent, lorsque l'on observe des résultats ventilés, selon les secteurs d'activité, et selon la taille mesurée en fonction du budget annuel et en fonction de la présence et du nombre de salariés.

Ce graphique de la troisième question - *Avez-vous été contraint d'annuler ou de reporter un ou plusieurs événements ?* - montre, en ajoutant les

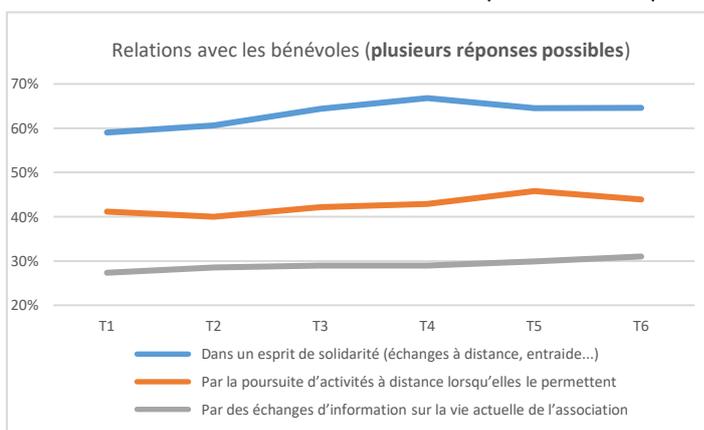


deux séries de réponses, que plus de 80% des associations, sont concernées. Au fil des séquences, ce cumul augmente progressivement, depuis le T3 (80%), jusqu'au T6 (84%). La ventilation des réponses montre, logiquement, une proportion maximale dans le secteur de la culture. Ces annulations ou ces reports ont bien entendu gravement affecté le

fonctionnement des associations. Ils ont, en outre, provoqué la perte de recettes qui étaient attendues, mais aussi des dépenses (acomptes en particulier) devenues inutiles. Une circulaire du Premier ministre a été publiée, pour tenir compte de cet impact.

### Fortement impactées, mais toujours actives

La quatrième question – *Avez-vous maintenu des liens et des relations avec les bénévoles de votre association ?* – permettait de développer si et comment ces liens avaient été maintenus ? Dans environ 20% des associations, au cours des trois premières séquences, proportion réduite à 15% au cours des

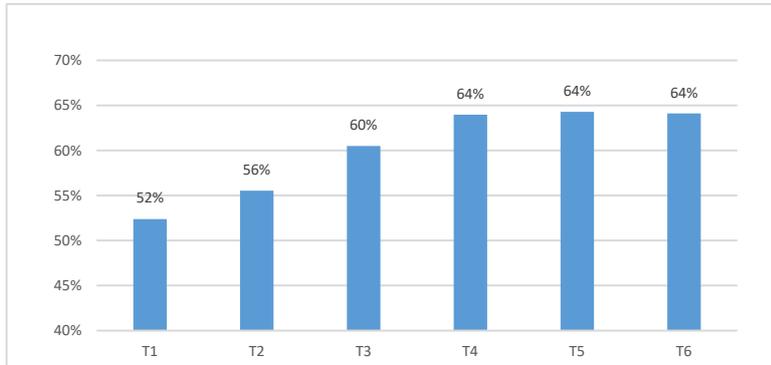


trois dernières, ces relations n'ont pas été mises en œuvre.

Lorsqu'elles l'ont été, elles ont pris trois formes, comme le montre le graphique, allant de simples échanges dans un esprit de solidarité (plus de 60%), en augmentation jusqu'au T4 et en plateau ensuite, à la poursuite d'activités à distance (un peu plus de 40%), en passant par une simple circulation d'information sur la vie – ou la mise en sommeil – de l'association.

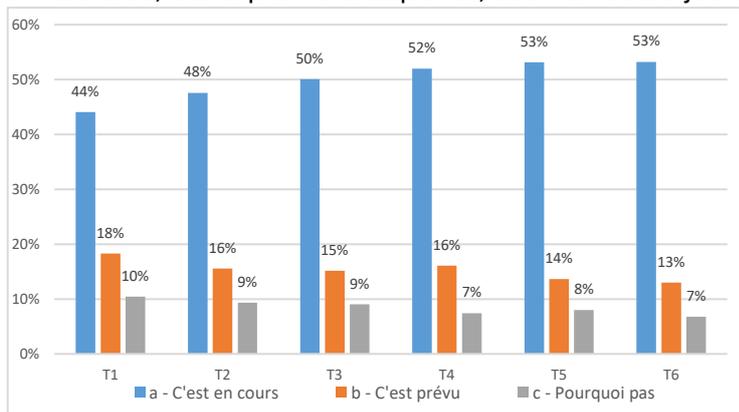
Un 2<sup>ème</sup> cercle d'échanges, cette fois avec les adhérents, était approché dans une cinquième question - Avez-vous mobilisé ou envisagez-vous de mobiliser des bénévoles de votre association pour maintenir des liens avec vos adhérents et/ou vos bénéficiaires, pendant cette période très particulière ?

*Pour prendre des nouvelles des adhérents* : Certes sonnés dans un premier temps, les responsables



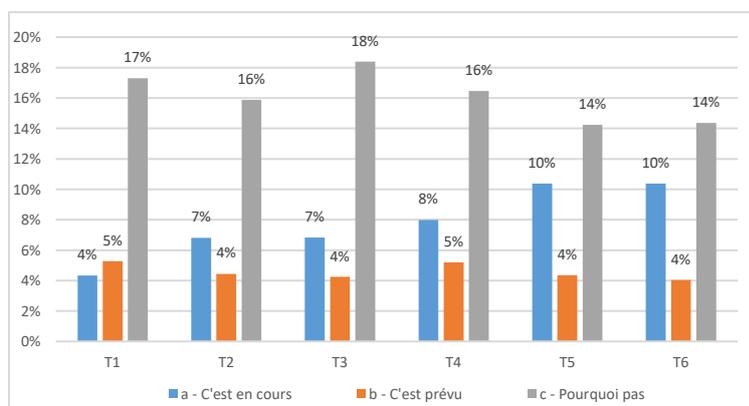
associatifs ont peu à peu souhaité maintenir les contacts, à distance, avec leurs adhérents, et pour les associations concernées (social), avec leurs bénéficiaires. Cette montée en puissance, témoignage de leur volontarisme, s'est effectuée entre la 1<sup>ère</sup> et la 4<sup>ème</sup> séquence, soit en une quinzaine de jours, environ.

*Pour relayer les messages officiels* : Le rôle citoyen des associations se vérifie ici, très largement, dans la mesure où, dès la première séquence, soit moins de 8 jours après la décision de confinement, 44%



avaient mis en œuvre une telle démarche, 18% la prévoyaient et 10% ne l'écartaient pas, soit en cumul 72% d'entre elles. Et la montée en puissance, au fil des séquences, a permis de passer d'une proportion de 44% de mises en œuvre, à 53%, avec une réserve de 20%, lors de la dernière séquence. Ainsi, la proportion de plus de 72% n'a pas faibli.

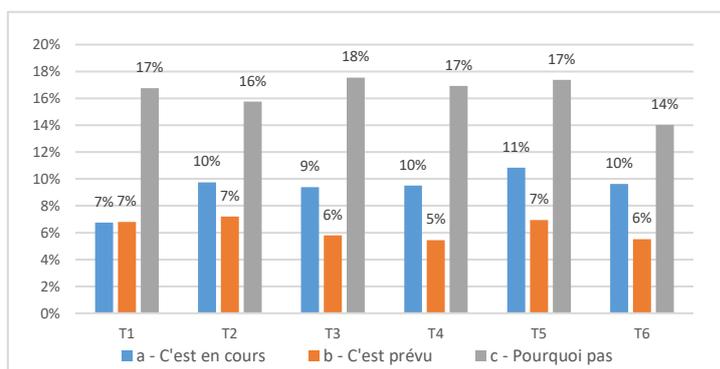
*Pour rendre quelques services (courses, gardes d'enfants...)* : Dans cette approche, plus délicate à



envisager, et clairement très personnalisée, on sent une forte volonté matérialisée par la part de ceux qui répondent *pourquoi pas* ? Et on note une évidente montée en puissance de la proportion des associations qui ont accompagné ainsi leurs adhérents, au-delà de l'objet habituel : on passe en cumul de celles qui le font et de celles qui l'on prévu, de 9% à 14%, au fil des

séquences. Pour cette question aussi, la ventilation des réponses, selon les différents secteurs d'activité et selon la taille des associations est importante à observer, à partir du bilan général qui a été effectué.

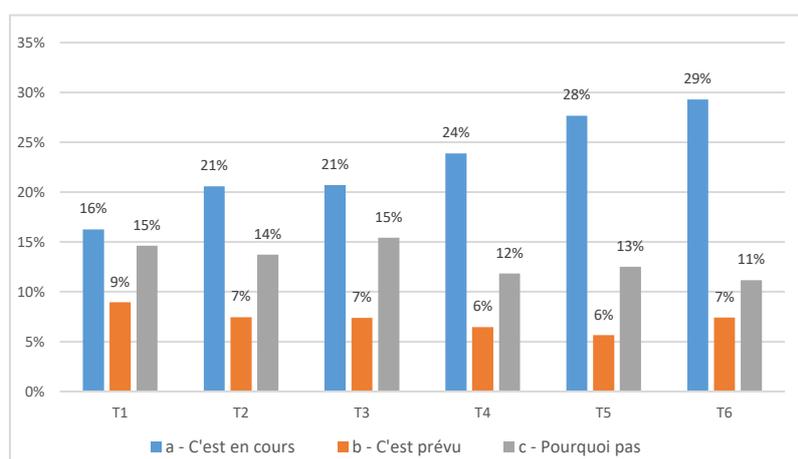
*Guider les adhérents ou les bénéficiaires dans des démarches administratives.* Dans cet objectif, la démarche auprès des adhérents doit être à la fois individualisée et empreinte d'un certain savoir-faire.



C'est la raison pour laquelle l'évolution n'a pas été significative, de la part des associations qui ont mis en œuvre la démarche et de la part de celles qui l'ont prévue, soit environ 15% de l'ensemble. Les variations qui ont été observées, en fonction du secteur d'activité, tout particulièrement, montre qu'il s'agit essentiellement d'associations agissant dans les

secteurs caritatif, social ou sanitaire, et que ces démarches sont donc effectuées auprès de bénéficiaires.

*Proposer des animations/activités à distance (quiz, jeux en réseau, échanges sur un sujet...).* On retrouve ici, dès lors que cette démarche n'est pas forcément personnalisée, le volontarisme des



dirigeants bénévoles, et le souci de mettre en place des activités de substitution, sans forcément de rapport avec l'objet de l'association. Il s'agit bien ici du souci d'entretenir le lien social, mais bien au-delà, d'accompagner aussi les adhérents ou les bénéficiaires, dans un contexte difficile de confinement. La montée en puissance se vérifie tout au long de la période, de séquence en

séquence, pour friser les 30% d'associations actives de ce point de vue. En complément, la proportion de celles qui prévoient une mise en œuvre et de celles qui ne l'écartent pas ne faiblit pas. Le cumul, en fin d'observation, correspond à près de 50% des associations.

## La capacité de mobilisation citoyenne

La sixième question – Dans le contexte actuel de confinement et d'une manière progressive, pensez-vous que votre association et ses bénévoles pourraient se mobiliser dans une démarche civique, au-delà de ses adhérents et/ou bénéficiaires ? Plusieurs réponses possibles

	T1	T2	T3	T4	T5	T6
Oui, si les autorités sanitaires nous disent comment faire	23%	22%	20%	21%	20%	23%
Oui, sous réserve d'une bonne protection des bénévoles eux-mêmes	34%	32%	30%	32%	32%	33%
Ils sont particulièrement mobilisés pour les adhérents et/ou les bénéficiaires	10%	15%	14%	13%	13%	13%
Non, car ce n'est pas le rôle de l'association	46%	43%	48%	45%	48%	45%

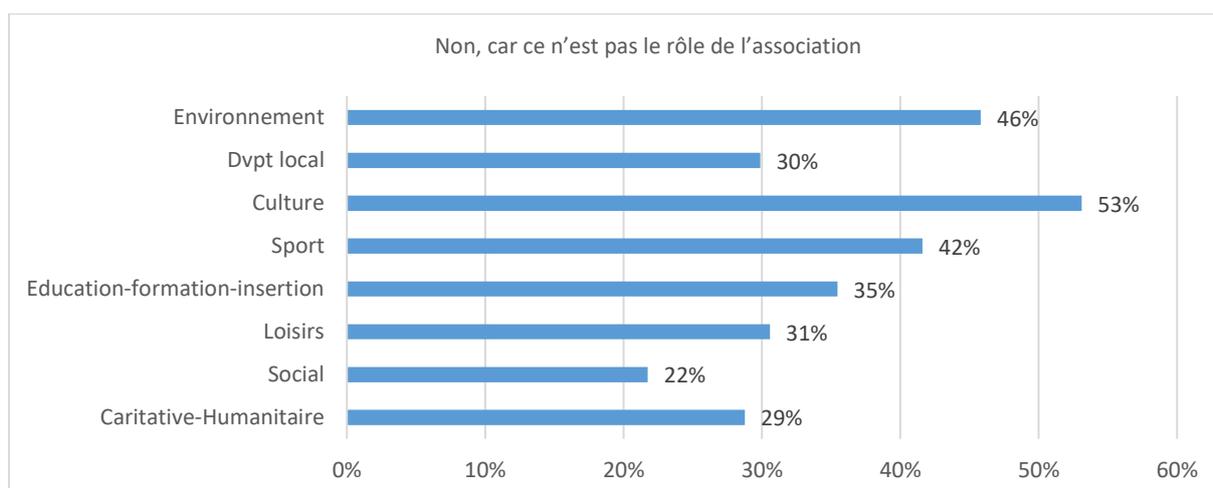
Source : Enquête LMA-Recherches & Solidarités – Base 20.324 réponses.

Les dirigeants pouvaient cumuler les deux premières conditions. Si l'on tient compte de ces doubles réponses, ils sont 46% à affirmer que leur association pourrait se mobiliser dans une démarche civique, sans évolution significative au fil des séquences, mais avec une différence nette concernant les associations qui agissent pour la vie locale (59%) et celles qui sont engagées dans les loisirs et l'éducation populaire (54%).

Le troisième item correspond à des associations spécialement engagées dans le caritatif, le social et la santé : elles sont particulièrement mobilisées, le plus souvent auprès de « *bénéficiaires en difficulté* », et agissent au mieux, à distance et dans la mesure du possible sur le terrain.

La proportion des réponses au dernier item traduit un refus de dépasser le strict périmètre de l'association. Et cette détermination ne varie pas significativement, au cours de la période observée. Il varie en revanche, selon le secteur d'activité de l'association, comme le montre le graphique suivant.

*Dans le contexte actuel de confinement et d'une manière progressive, pensez-vous que votre association et ses bénévoles pourraient se mobiliser dans une démarche civique, au-delà de ses adhérents et/ou bénéficiaires ?*

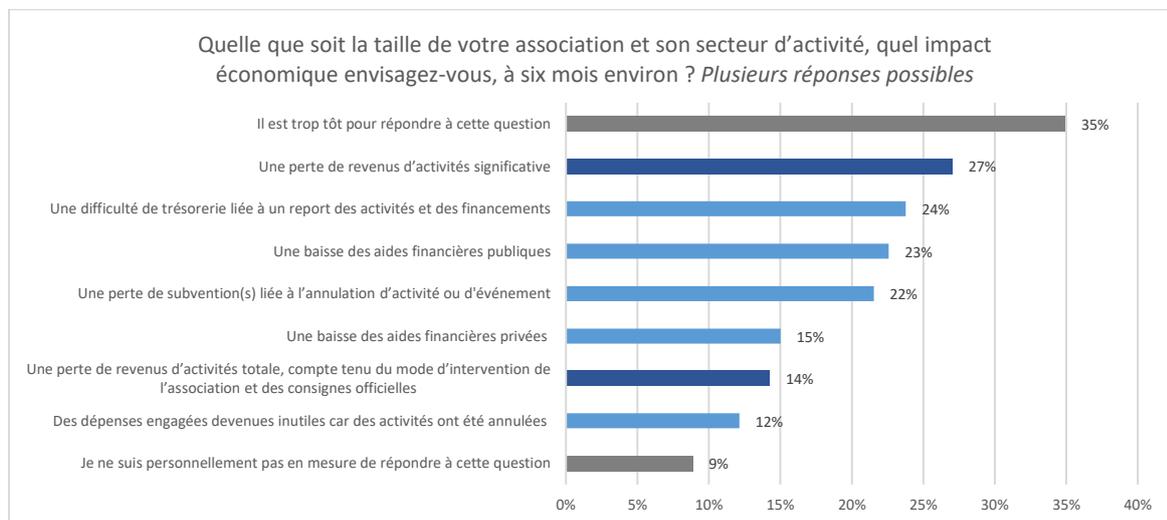


Source : Enquête LMA-Recherches & Solidarités – Base 20.324 réponses.

Autour de la moyenne de l'ordre de 45%, ce graphique montre les variations, en fonction des secteurs d'activité.

## Un impact économique encore difficile à mesurer

Un peu plus d'un tiers des répondants indiquent qu'il est encore trop tôt pour estimer l'impact économique, à six mois, auxquels s'ajoutent 9% des responsables qui ne sont pas personnellement en mesure de répondre : ces proportions sont restées assez stables, tout au long de la période d'enquête.

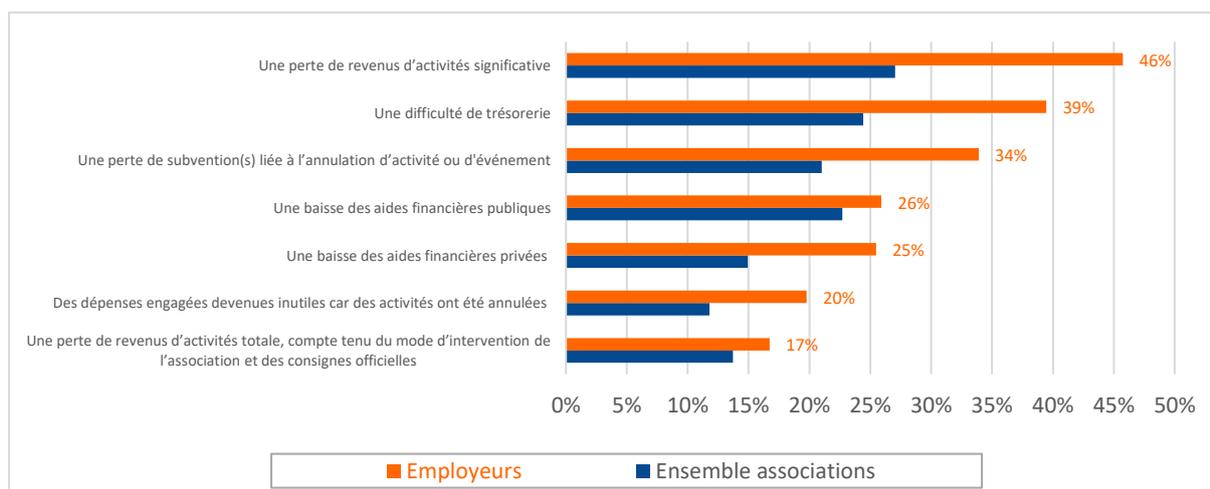


Source : Enquête LMA-Recherches & Solidarités – Base 20.324 réponses.

Ainsi, environ 55% des répondants sont en mesure de s'exprimer, au regard de cet impact économique. Ils se répartissent selon les sept thèmes proposés dans le graphique, depuis une perte de revenu, soit significative (27%), soit totale (14%), pour un cumul de 41% des associations, jusqu'aux dépenses engagées, devenues inutiles car des activités ont été annulées (12%).

## Les employeurs associatifs

Quel impact économique envisagez-vous, à six mois environ ? *Plusieurs réponses possibles*



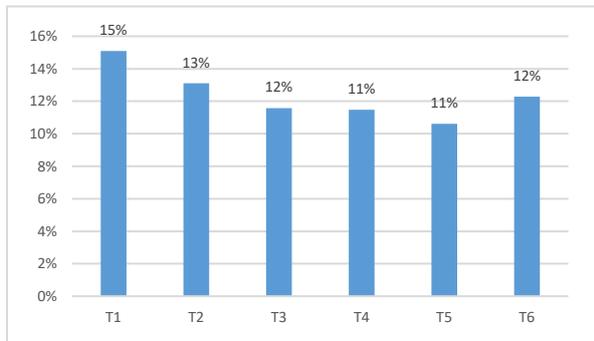
Source : Enquête LMA-Recherches & Solidarités – Base 20.324 réponses.

Ce graphique distingue les réponses des employeurs associatifs et montre combien les impacts sont importants les concernant, en particulier pour les trois premiers items. Une approche par critères, notamment au regard de la taille des associations quant à leur budget et/ou quant au nombre de salariés correspondants, permet par ailleurs d'aller plus loin dans l'analyse.

## Les besoins de soutien et d'accompagnement

La onzième question – Si un changement significatif est intervenu par rapport à la marche ordinaire de votre association, avez-vous des besoins de soutiens, de conseils ou d'accompagnement, concernant :

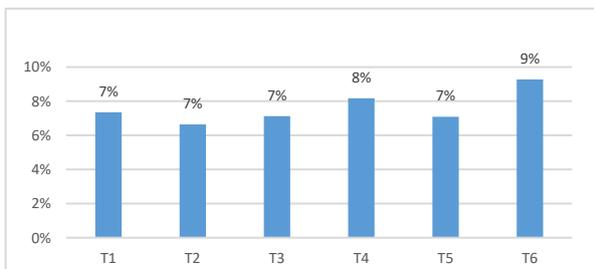
*Le maintien de la vie de l'association à distance (gouvernance, management...)*



Ce graphique montre clairement que, passé la sidération, les responsables associatifs se sont organisés et ont considéré qu'ils devaient se prendre directement en charge.

En effet, ils ont spontanément indiqué que ce sujet relevait de leur responsabilité, avec seulement 15% de demandes de soutien en début de période, proportion en baisse régulière ensuite.

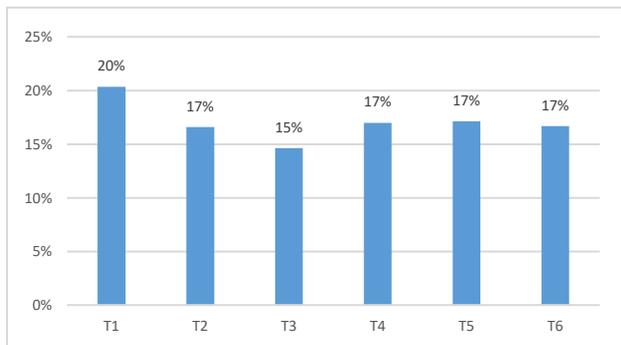
*L'accueil et l'animation*



Plus encore que pour le thème précédent, ce sujet est clairement perçu comme de la responsabilité des dirigeants.

Toutefois, mais dans des proportions qui restent très limitées, il semble qu'au fil des séquences, ils se soient un peu sentis désemparés.

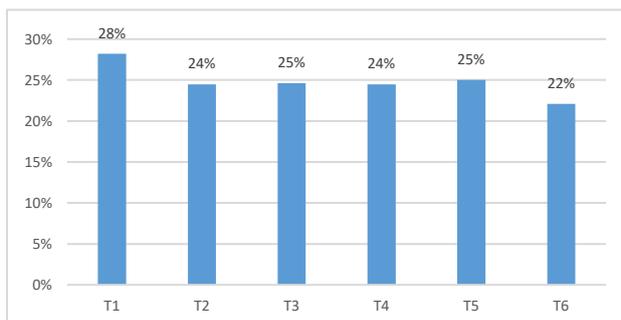
*Assistance et protection juridique pour trouver, si besoin, des solutions adaptées aux circonstances*



Cette fois, les attentes sont nettement plus nombreuses : la proportion de 20% observée au cours de la première séquence, a ensuite baissé au cours des deux suivants, pour se stabiliser à 17%.

Mais cette moyenne doit être éclairée par les variations importantes que l'on constate en fonction des critères de secteur d'activité et surtout de taille d'associations.

*Maintien des partenariats financiers*



Pour ce sujet également, la première séquence montre une proportion un peu plus élevée, qui s'est réduite en plateau, au cours des quatre séquences suivantes.

Il semble que la dernière séquence amorce une nouvelle baisse des préoccupations, sans doute grâce aux mesures prises et annoncées par les pouvoirs publics.

### Le cas spécifique des employeurs associatifs

Les enjeux ne sont pas les mêmes, selon que l'association emploie des salariés, et selon leur nombre. Pour cette question, les thèmes utiles ont été repris, de manière à montrer les attentes respectives des associations.

*Si un changement significatif est intervenu par rapport à la marche ordinaire de votre association, avez-vous des besoins de soutiens, de conseils ou d'accompagnement, pour l'un des thèmes suivants ?*

	Pas de salarié	1 ou 2 salariés	3 à 5 salariés	6 à 9 salariés	10 à 19 salariés	20 à 49 salariés	> 50 salariés
Assistance et protection juridique	11%	33%	42%	43%	45%	44%	41%
Maintien des partenariats financiers	23%	44%	50%	50%	51%	53%	47%
Facilités de trésorerie	16%	35%	42%	41%	43%	44%	41%
Report de remboursement de crédit	2%	6%	10%	11%	14%	15%	17%
Suspension de paiements courants (charges fixes)	10%	28%	35%	33%	34%	34%	32%

Source : Enquête LMA-Recherches & Solidarités – Base 20.324 réponses.

Les différences sont très importantes, d'une part entre les associations qui ne disposent que de leurs ressources humaines bénévoles pour fonctionner, et les employeurs associatifs de moins de trois salariés.

Une nouvelle marche est franchie, dès lors que l'employeur atteint ce seuil de trois salariés, et les variations sont ensuite plus douces, au fur et à mesure qu'augmente l'effectif. Au-delà de 50 salariés, hormis le report de remboursement de crédit, la tension se fait un peu moins vive.

Par ailleurs, comme on pouvait s'en douter, la connaissance et l'utilisation des mesures proposées par la puissance publique dépend de la taille des associations, comme le montre le graphique suivant.

*Avez-vous déjà activé les solutions financières proposées par le Gouvernement ou les collectivités (Régions, Départements, Communes, Intercommunalités) ?*

	Pas de salarié	1 ou 2 salariés	3 à 5 salariés	6 à 9 salariés	10 à 19 salariés	20 à 49 salariés	> 50 salariés
Oui	2%	16%	25%	29%	30%	35%	34%
Non	70%	63%	58%	59%	60%	55%	51%
Non, je n'en connais pas	25%	20%	15%	10%	9%	8%	12%
Non réponse	3%	1%	1%	1%	1%	2%	4%
<b>Total</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>

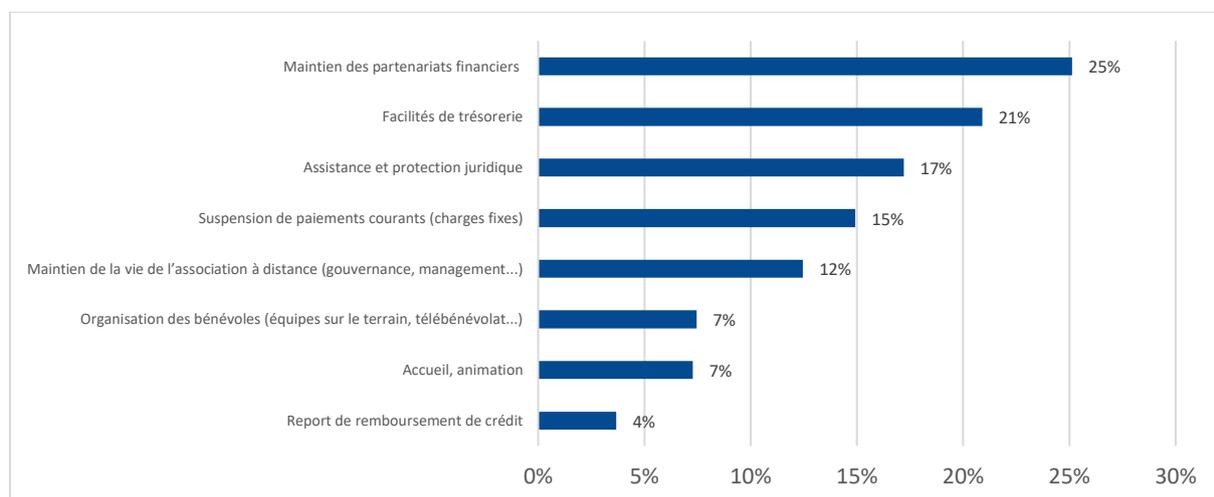
Source : Enquête LMA-Recherches & Solidarités – Base 20.324 réponses.

Selon la taille des associations, la corrélation se vérifie, tant pour ce qui concerne la connaissance des solutions financières proposées, que pour leur utilisation. La différence est même considérable, entre les associations qui n'emploient pas de salarié, dont un quart ne connaissent pas les propositions et seulement 2% les ont activées, et les plus petits employeurs.

### 3. L'expression des besoins d'accompagnement

Deux questions permettaient aux responsables associatifs de s'exprimer sur ce sujet particulièrement important pour nourrir le dialogue entre les représentants du Mouvement associatif et les pouvoirs publics. La première, une question fermée, livrait ces premières indications suivantes :

*Si un changement significatif est intervenu par rapport à la marche ordinaire de votre association, avez-vous besoin de soutien, de conseil ou d'accompagnement, pour chacun des thèmes suivants ?*



Source : Enquête LMA-Recherches & Solidarités – Base 20.324 réponses.

Une autre question, ouverte cette fois, leur permettait d'exprimer librement d'autres types de besoins. Le tableau suivant permet de montrer la complémentarité des réponses apportées à la question fermée, proposant des thèmes particuliers, et des réponses libres à la question suivante. Plus de 3 300 responsables associatifs ont pris ainsi librement la parole, dans un peu plus de 30% des cas sans que l'on puisse rattacher leur propos à un thème particulier.

Dans les autres cas, le verbatim a été codé, en correspondance avec sept thèmes abordés à la question fermée, et repris par les répondants, et avec sept nouveaux thèmes présentés dans le tableau.

Thèmes abordés à la question 11 et repris à la question ouverte			
	Question 11	Question ouverte	
Maintien des partenariats financiers	25%	14%	Besoin de prolonger - Surtout parmi les associations de 3 à 20 salariés
Facilités de trésorerie	21%	3%	Pas de besoin important de préciser
Assistance et protection juridique pour trouver, si besoin, des solutions adaptées aux circonstances	17%	20%	Fort besoin de préciser - Tous les employeurs
Suspension de paiements courants (charges fixes)	15%	2%	Pas de besoin important de préciser
Maintien de la vie de l'association à distance (gouvernance, management...)	12%	14%	Besoin de préciser - avec des moyens sanitaires adaptés (masques, gels), alimentaires ou techniques (PC, logiciels, formations...)
Organisation des ressources humaines bénévoles (équipes sur le terrain, télébénévolat...)	7%	2%	Pas de besoin important de préciser
Accueil, animation	7%	2%	Pas de besoin important de préciser

Thèmes nouveaux, abordés à la question ouverte			
	Question 11	Question ouverte	
Connaissance et cohérence des textes officiels, réponses de l'administration (notamment sur le chômage partiel)	Thème non abordé	<b>9%</b>	Surtout éducation et environnement - Tous les employeurs associatifs
Subvention exceptionnelle / Fond d'aide dédié aux associations	Thème non abordé	<b>8%</b>	Loisirs et sports – Davantage parmi les associations sans salariés.
Soutien psychologique, temps de convivialité, lien social	Thème non abordé	<b>3%</b>	Associations de développement local – Et gros employeurs.
Soutien fédéral (sport) : suppression/report adhésion, relais des textes officiels ...	Thème non abordé	<b>2%</b>	Petit nombre de réponses
Coopération/Concertations avec les institutions/Communiquer sur la situation des associations	Thème non abordé	<b>2%</b>	Petit nombre de réponses
Dérogation pour aller au local de l'association (courrier, sécurité), visite à des membres isolés	Thème non abordé	<b>2%</b>	Petit nombre de réponses
Accompagnement à la reprise des activités en fin de crise	Thème non abordé	<b>12%</b>	Secteur de l'environnement – Surtout parmi les non employeurs et les associations de moins de trois salariés

Source : Enquête LMA-Recherches & Solidarités – **Lecture** : 25% des répondants à la question 11 (fermée) ont évoqué le maintien des partenariats financiers. 14% des répondants à la question 12 (libre) ont à nouveau évoqué ce sujet.

Les répondants ont tout particulièrement souhaité prolonger leurs réponses à la question fermée relative aux thèmes suivants :

- Les partenariats financiers : « *Avoir une visibilité par rapport aux conventions ou marchés que nous avons sur cette année avec plusieurs collectivités : certaines proposent de nous payer tout de même une part des animations prévues même si celles-ci ne sont pas reportées, pour soutenir la structure a minima, mais celles-ci ne savent pas encore si elles en ont le droit, d'autres ne se prononcent pas.* »
- Les facilités de trésorerie : « *établir un contact avec notre banque qui travaille comme nous à distance mais qui ne répond pas à notre besoin urgent de trésorerie pour payer les salaires de mars (10 k), alors que nous attendons depuis janvier des versements pour 16 k* »
- L'assistance et la protection juridique, très souvent : « *Accompagnement concernant le droit du travail par rapport à situation des salariés* », « *Accompagner dans la démarche de trouver des solutions pour nos intervenants au statut d'intervenants autoentrepreneurs.* »
- Le maintien de la vie de l'association à distance : « *Il faut que les pouvoirs publics et les collectivités territoriales acceptent que nous tenions une AG "virtuelle" (vote des adhérents par courriel) car nous avons dû annuler l'AG prévue le 3 avril prochain. Pour valider nos comptes 2019 et débloquer le versement des subventions indispensables à notre activité !!! Paiement de la salariée en premier lieu !* »
- L'organisation des ressources humaines bénévoles : « *Besoin de moderniser les relations avec les bénévoles pour les réunions à distance.* »

Pour toutes les autres réponses, d'autres besoins ont émergé, non exprimés à la question fermée :

- Très largement, obtenir du matériel adapté pour maintenir une activité, notamment :
  - Masques, blouses, gel hydro alcoolique, « *besoin des équipements de base de protection des bénévoles devant assurer la distribution de nourriture* » dans les secteurs santé, humanitaire et l'action sociale.
  - Matériel technologique, logiciels adaptés mais aussi des compétences pour les secteurs des loisirs, de l'éducation, du sport et du développement local : « *Certaines familles n'ont pas de PC ni d'accès à internet, est-il possible de monter un projet ou une demande pour doter ces familles qui sont actuellement "coupées" du monde, et qui ont des difficultés pour les devoirs.* »
- Connaître et comprendre les décrets, textes de loi et dispositions prises par le gouvernement en temps de crise concernant :
  - Très souvent, l'accès au dispositif de chômage partiel : « *toujours pas de réponse de la DIRECCTE pour monter le dossier de chômage partiel* », « *que le site activité partielle fonctionne enfin* », « *simplifier la procédure de mise en chômage partiel ou du moins en faciliter l'accès Internet* ».
  - Les autres dispositifs en cours : « *manque de clarté des informations données (venant de trop de sources différentes). Exemple : la récente ordonnance exclut de la possibilité de bénéficier des Prêts Garantis par l'Etat, les Associations ne payant pas l'impôt ?* »
  - Les aménagements des financements municipaux, nationaux, européens... « *Des réponses par rapport aux financements européens (fse) éligibilité des dépenses, les risques encourus, politiques de l'Europe et des gestionnaires de subvention par rapport aux porteurs de projets...* »
- Mettre en place un fond d'aide dédié aux associations ou une subvention exceptionnelle :
  - « *Soutien pour faire pression auprès du gouvernement pour apporter des liquidités aux Associations (notamment via les assurances pertes exploitation, mais pas que...), seul moyen de passer la crise COVID 19. Tous les autres reports proposés sont des bombes à retardement pour la plupart d'entre nous.* »
  - « *L'activité habituelle de notre association se trouve actuellement très fortement impactée, avec beaucoup d'annulations en conséquence (et le remboursement systématique de nos publics liés à ces annulations), alors que l'ensemble des charges fixes demeure... Le manque à gagner est donc colossal : notre association terminera l'exercice 2020 avec un résultat d'ores et déjà déficitaire... Une aide financière serait donc la bienvenue pour diminuer quelque peu ce déficit, au profit d'une association dont la santé financière reste habituellement fragile et dont la pérennité des actions sera inexorablement remise en question... (Les solutions financières développées dans la question 14 ne sont absolument pas adaptées aux activités et au fonctionnement de notre association)* ».

- Obtenir une dérogation de déplacement pour diverses raisons en fonction des secteurs :
  - « *Pour nous qui sommes des associations d'aide aux plus démunis, si possible, je souhaite demander aux responsables de la vie associative, de nous adresser un document circulaire que nous pouvons joindre avec les attestations de déplacement dérogatoire, que nous pouvons présenter aux agents de l'ordre au parcours de notre travail en tant que bénévole associatif.* »
  - « *L'association a des animaux à charge. Nous devons assurer l'entretien, l'alimentation et le bien-être. Pas facile en suivant les règles de confinement, entrons-nous dans les règles d'autorisation de déplacement liées au confinement ?* »
  - « *Donner à certains membres d'une association la possibilité de circuler pour rendre visite aux autres membres qui sont isolés en plus de leur handicap.* »
  - « *Autoriser des bénévoles à se rendre, ponctuellement et pour courte durée, sur les installations de l'association (relever le courrier, voir si tout va bien...).* »
  
- Plus ponctuellement cité, le besoin de soutien psychologique, moral ou plus simplement d'entretenir un lien social :
  - « *Avoir des informations sur les impacts psychologiques sur les salariés et bénévoles qui vivent le confinement dans de mauvaise condition* », « *Avoir des relais de professionnels pour le soutien psy* »
  - « *Remonter le moral, remotiver des athlètes qui avaient bien commencé leur saison sportive* »
  
- Mais aussi, l'importance d'un accompagnement à la reprise d'activité en fin de crise, notamment en termes de :
  - Communication « *Gestion de la communication à long terme avec les adhérents* », « *Perte probablement très significative d'adhérents, comment faire pour les attirer de nouveaux ?* »
  - Réorganisation « *Préparer le plan de reprise d'activité* », « *Conseils pour le redémarrage de l'activité (consignes sanitaires, accompagnement des adhérents d'un club sportif craintifs quant à la sécurité sanitaire des activités)* »

Enfin, si nous allons un peu plus loin dans l'analyse des réponses par secteur d'activité, on constate que le secteur de l'action sociale s'est beaucoup plus largement exprimé que les autres (12% des répondants vs 8% de la base). Leurs responsables s'expriment notamment très largement sur leurs besoins d'équipements adaptés pour poursuivre leur activité et d'accompagnement juridique et pour organiser les équipes salariées. Inversement et proportionnellement au nombre de leurs répondants à l'enquête, les responsables du secteur des loisirs et surtout du sport prennent moins souvent la parole, lors de cette question ouverte.

#### 4. Les associations de soutien à des publics fragiles

Très engagées et actives auprès des personnes en difficulté, ces associations étaient logiquement peu disponibles pour répondre à cette enquête. Pour autant, le nombre de répondants a paru statistiquement suffisant pour une approche, selon les huit segments figurant dans le tableau suivant.

Objet des associations	Nombre de répondants
Aide à domicile (ménage, préparation des repas, courses, soins, conversation, lecture, aide à la promenade)	157
Fourniture de repas	120
Aide aux personnes handicapées	234
Soutien à des malades	180
Aide à l'insertion professionnelle	335
Aide au logement	144
Petite enfance	292
Soutien aux personnes âgées	149
Ensemble	1 611

Source : Enquête LMA-Recherches & Solidarités – Base 1.611 réponses

C'est à partir de cette base et de sa ventilation que les résultats sont présentés ci-dessous.

#### Une grande difficulté à fonctionner

	Réduction significative d'activité (A)	Mise en sommeil momentanée (B)	Sous total A + B	Assurent moins de 20% d'activité
Aide à domicile	68%	21%	89%	30%
Fourniture de repas	58%	18%	76%	30%
Personnes handicapées	45%	43%	88%	52%
Soutien à des malades	45%	43%	88%	56%
Insertion professionnelle	51%	39%	90%	56%
Aide au logement	72%	14%	86%	13%
Petite enfance	31%	63%	94%	86%
Personnes âgées	42%	42%	44%	58%

Source : Enquête LMA-Recherches & Solidarités – Base 1.611 réponses. **Lecture :** 68% des responsables associatifs de l'aide à domicile déclarent que la crise sanitaire a provoqué une réduction significative de leur activité, auxquels s'ajoutent 21% de responsables dont l'association s'est trouvée en sommeil (question 1). A la question suivante (dernière colonne à droite), 30% estiment que leur association parvient à maintenir moins de 20% de son activité.

Le secteur de l'aide au logement enregistre la plus forte réduction significative d'activité, et celui de la petite enfance est pratiquement à l'arrêt.

### Mais des liens forts avec les bénévoles de l'association

	Echanges de solidarité	Activités à distance	Echanges/vie de l'association	Activités sur le terrain
Aide à domicile	51%	62%	32%	17%
Fourniture de repas	67%	66%	36%	66%
Personnes handicapées	67%	51%	37%	12%
Soutien à des malades	77%	57%	49%	6%
Insertion professionnelle	48%	52%	43%	12%
Aide au logement	39%	62%	47%	16%
Petite enfance	56%	55%	31%	4%
Personnes âgées	64%	46%	34%	11%

Source : Enquête LMA-Recherches & Solidarités – Base 1.611 réponses

Compte tenu de leur objet, les associations assurant la fourniture des repas ont maintenu une activité à distance (téléphone essentiellement), et une activité sur le terrain grâce aux bénévoles, ceci dans une proportion significative des deux-tiers. Les associations de soutien aux malades ont maintenu des échanges de solidarité essentiellement à distance, avec leurs bénévoles, pour les trois-quarts d'entre elles.

### Et aussi des échanges avec les bénéficiaires

	Prendre des nouvelles	Relayer les messages officiels	Rendre quelques services (course, garde d'enfants)	Guider pour démarches administratives	Animations à distance
Aide à domicile	55%	48%	29%	23%	13%
Fourniture de repas	70%	64%	36%	21%	6%
Personnes handicapées	65%	54%	16%	31%	23%
Soutien à des malades	74%	66%	10%	16%	24%
Insertion professionnelle	52%	44%	11%	21%	14%
Aide au logement	42%	36%	9%	20%	9%
Petite enfance	59%	53%	15%	24%	28%
Personnes âgées	75%	61%	30%	23%	21%

Source : Enquête LMA-Recherches & Solidarités – Base 1.611 réponses

Les associations assurant la fourniture de repas ont pu renforcer ce service, dans plus d'un tiers d'entre elles (36%) et ont pu relayer les messages officiels dans près des deux-tiers (64%) d'entre elles.

Les trois-quarts des associations de soutien aux malades et d'aide aux personnes âgées, ont pris de leurs nouvelles à distance, et les associations agissant dans le domaine de la petite enfance ont mis en place des animations à distance, dans près de 30% des cas.

### Une belle démarche de solidarité

Dans le contexte actuel de confinement et d'une manière progressive, pensez-vous que votre association et ses bénévoles pourraient se mobiliser dans une démarche civique, au-delà de ses adhérents et/ou bénéficiaires ? Plusieurs réponses possibles

	Oui, si les autorités sanitaires nous disent comment faire	Oui, sous réserve d'une bonne protection des bénévoles eux-mêmes	Non, car ils sont particulièrement mobilisés pour les adhérents et/ou les bénéficiaires	Non, car ce n'est pas le rôle de l'association (1)
Aide à domicile	24%	37%	30%	23%
Fourniture de repas	22%	47%	39%	15%
Personnes handicapées	22%	37%	31%	27%
Soutien à des malades	23%	40%	29%	23%
Insertion professionnelle	30%	43%	20%	28%
Aide au logement	16%	31%	31%	28%
Petite enfance	31%	36%	15%	35%
Personnes âgées	27%	40%	24%	26%

Source : Enquête LMA-Recherches & Solidarités – Base 1.611 réponses. (1) Moyenne ensemble associatif 45%

On note ici la forte préoccupation légitime des associations qui fournissent des repas, au regard de la protection de leurs bénévoles (47%), et le besoin de consignes assez fortes de la part des associations qui agissent dans le secteur de l'insertion professionnelle (30%) et dans celui de la petite enfance (31%), pour agir d'une manière citoyenne, au-delà de leur périmètre habituel.

### Les impacts économiques redoutés

Quel impact économique envisagez-vous, à six mois environ ? Plusieurs réponses possibles

	Perte de revenus d'activités significative	Perte de revenus d'activités totale	Perte subvention liée à l'annulation d'activité ou d'événement	Baisse des aides financières publiques	Baisse des aides financières privées	Dépenses engagées devenues inutiles
Aide à domicile	60%	12%	19%	11%	20%	11%
Fourniture de repas	49%	16%	27%	21%	20%	22%
Personnes handicapées	35%	17%	28%	26%	23%	22%
Soutien à des malades	23%	12%	32%	20%	25%	30%
Insertion professionnelle	56%	16%	39%	18%	35%	20%
Aide au logement	48%	4%	20%	18%	30%	20%
Petite enfance	51%	29%	34%	14%	33%	9%
Personnes âgées	34%	19%	25%	17%	21%	14%

Source : Enquête LMA-Recherches & Solidarités – Base 1.611 réponses. **Lecture :** En cumul, au regard d'une perte de revenus significative et d'une perte de revenus totale, le secteur de l'aide à domicile est touché dans une proportion de 72%.

Ce tableau provisoire (nombreuses réponses d'attente) montre déjà des impacts considérables.

## Les questions de trésorerie

### La situation en 2019 et les difficultés de trésorerie redoutées en 2020

	Difficulté en 2019	Moins de trois mois aujourd'hui	Besoin de soutien et de facilités
Aide à domicile	23%	40%	42%
Fourniture de repas	19%	19%	30%
Personnes handicapées	24%	33%	29%
Soutien à des malades	16%	18%	19%
Insertion professionnelle	36%	52%	53%
Aide au logement	18%	23%	28%
Petite enfance	33%	45%	46%
Personnes âgées	19%	34%	30%

Source : Enquête LMA-Recherches & Solidarités – Base 1.611 réponses

Deux secteurs souffraient déjà plus particulièrement de difficultés de trésorerie en 2019, ce qui explique leur situation plus préoccupante en ce moment.

## Les besoins d'accompagnement

Si un changement significatif est intervenu par rapport à la marche ordinaire de votre association, avez-vous des besoins de soutiens, de conseils ou d'accompagnement, sur les thèmes suivants :

	Assistance et protection juridique	Maintien des partenariats financiers	Report de remboursements de crédits	Suspension de paiements courants
Aide à domicile	31%	36%	11%	27%
Fourniture de repas	25%	37%	14%	23%
Personnes handicapées	33%	42%	9%	30%
Soutien à des malades	16%	38%	3%	13%
Insertion professionnelle	48%	57%	17%	38%
Aide au logement	45%	53%	10%	29%
Petite enfance	41%	49%	11%	39%
Personnes âgées	22%	39%	6%	16%

Source : Enquête LMA-Recherches & Solidarités – Base 1.611 réponses

Ce tableau montre une plus forte tension parmi les associations qui agissent dans le secteur de l'insertion professionnelle, et leurs attentes plus fortes pour chacun des quatre thèmes évoqués.

### La connaissance et l'utilisation des solutions financières proposés

Avez-vous déjà activé les solutions financières proposées par le Gouvernement ou les collectivités (Régions, Départements, Communes, Intercommunalités) ?

	Oui	Non	Non, je n'en connais pas
Aide à domicile	23%	60%	12%
Fourniture de repas	16%	61%	20%
Personnes handicapées	19%	56%	22%
Soutien à des malades	12%	66%	18%
Insertion professionnelle	31%	55%	12%
Aide au logement	19%	69%	9%
Petite enfance	31%	51%	17%
Personnes âgées	14%	61%	20%

Source : Enquête LMA-Recherches & Solidarités – Base 1.611 réponses

Deux secteurs, relatifs à l'insertion professionnelle et à la petite enfance, semblent avoir un peu plus que les autres bénéficié des mesures mises en place par la Gouvernement et les Collectivités. Trois autres montrent une moindre connaissance de l'existence de ces mesures.